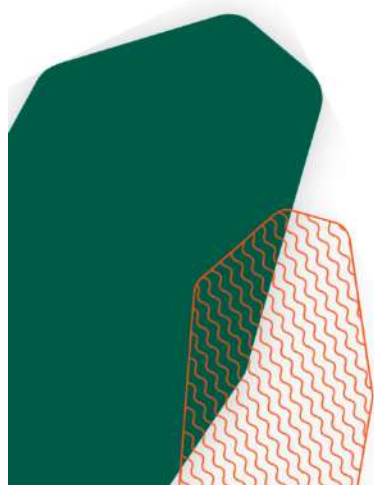




Rencontre tiers-lieux nourriciers

Compte-rendu
23 septembre 2023
aux Serres (Québriac)



Bretagne
Tiers-Lieux



Merci pour vos participations ☀️

Un grand merci pour l'accueil et l'organisation de la journée à l'association Bien Vivre en Bretagne Romantique, au sein du lieu agricole Les Serres 😊

Merci également à Bascule Argoat pour la facilitation de l'atelier et à Bruded pour la table ronde !

La boucle mail

(rencontre du 12 octobre 2022 et du 23 septembre 2023)

NOM, prénom	Structure	Mail
BACHELIER, Laura	Ici Cultivons Demain	laura@icultivonsdemain.fr
BACROT Sophie	Bascule Argoat	sophiebacrot@gmail.com
Bauduin Marie	Ess Cargo	marie.bauduin@esscargo-cie.fr
Blau Ulysse	Expériences Communes	ulyse.blau@gmail.com
bon nicolas	la basse cour	nicolas@labassecour.org

BRETHES Hélène	Cols verts Rennes	h.brethes@lescolsverts.fr
Clémence	La Pampa	fermelapampa@gmail.com
Coffin Fanny	Association Merci Babeth !	mercibabeth@gmail.com
Contat Jean-Bernard	La belle porte	labelleporte56@gmail.com
derderian thomas		thomas.derderian@gmail.com
DERGACOVA Aleksandra	Bascule Argoat	aleksandradergacova@gmail.com
DESMOTS Juliette	La Basse Cour	juliette@labassecour.org
DOSSEH Laurence	La Mili'Tambouille	militambouille@proton.me
Dubief Margot	Cols verts Rennes	m.dubief@lescolsverts.fr
Dubois myriam	Avenir implicite	Duboismyriam06130@gmail.com
dubois myriam	Avenir implicite	Avenirimplicite@gmail.com
Fajal Corto	Les Serres (BVBR)	corto.fajal@gmail.com
Froment Claire-Agnès	Au ptit blosneur	coordo@auptitblosneur.fr
GSPANN Adèle	Bretagne Romantique	a.gspann@bretagneromantique.fr
Hamon Anne Laure	CCKB / Tiers-Lieu Nénuphare	anne-laure.hamon@cckb.bzh
HARDYMikael	Le Ruisseau Coopérative	mikael.hardy@leruisseau.bzh
Huet Camille	La Cohue	camille.huet@la-cohue.fr
kunstmann Marine	Ferme de Quincé	coordination@quince.bzh
Laurent Mikael	Bruded	m.laurent@bruded.fr
LAURENT-FAJAL Sève	Les Serres (BVBR/Artoutaï)	seve.lf@orange.fr
Lecamus Agathe	Le Poirier	agathe.lecamus@gmail.com
Leduc Caroline	Porteuse de projet	caroline.leduc@protonmail.com
leduc caroline	porteuse de projet	caroline.leduc@protonmail.com

Lefetz Nicolas	Ecocirculaire 35, Projet	ecocirculaire35@gmail.com
Lepain Christophe	Garden Partie	lagardenpartie@lilo.org
Leroux Christophe	Ici Cultivons Demain	ch.leroux@free.fr
LESCOP Virginie	BVBR	virginie.lescop@wanadoo.fr
Ligeron Christophe	Comm'un collectif	Christophe.ligeron@gmail.com
Marcel Boris	Cols verts Rennes	bmarcel@lescolverts.fr
Marret Tanguy	Bascule Argoat	t.marret@iffeurope.org
MEIGNÉ Paul	Bascule Argoat	polo.meigne@gmail.com
NICOLAS Anne-Laure	PTCE Eco Domaine Le Bois du Barde	contact@annelaure-nicolas.bzh
PLOUHINEC Margaux		m.plouhinec@hotmail.fr
Pochat Louison		louisonp@gmail.com
Rouget Anne-Gaëlle	La MaMi	maisondesmigrations.rennes@gmail.com
Rouyer Guillaume	Coupé décalé	coupedecale.aerea@arass.fr
SENIA TOULLEC Marie	Optim'ism	marie.senia-toullec@optim-ism.fr
TEHEL Amélie	Sciences Po Rennes	amelie.tehel@sciencespo-rennes.fr
Toullec Jean-luc	Le Ruisseau Coopérative	jean-luc.toullec@leruisseau.bzh
Viel Jean-Michel	L'albergerie	lalbergerie@gmail.com

Interconnaissance en sous-groupes

- ❖ Ecrire le nom du lieu/projet et sa date de création
- ❖ Dessiner ce qu'on y mange le plus
- ❖ Dessiner ce qu'on y produit
- ❖ Dessiner votre collectif
- ❖ Ecrire les besoins urgents
- ❖ Ecrire les attentes de la journée



La Mili' Tambouille - 9/08/2022
Rennes - Maurepas

- légumes
 - salades
 - courgettes
 - oignons
 - oignons
 - oignons
 - oignons
- desserts

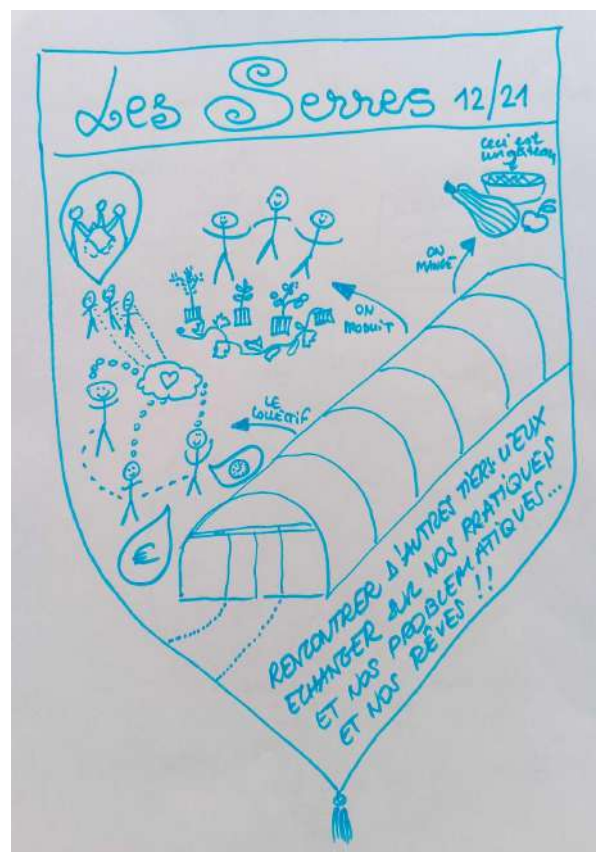
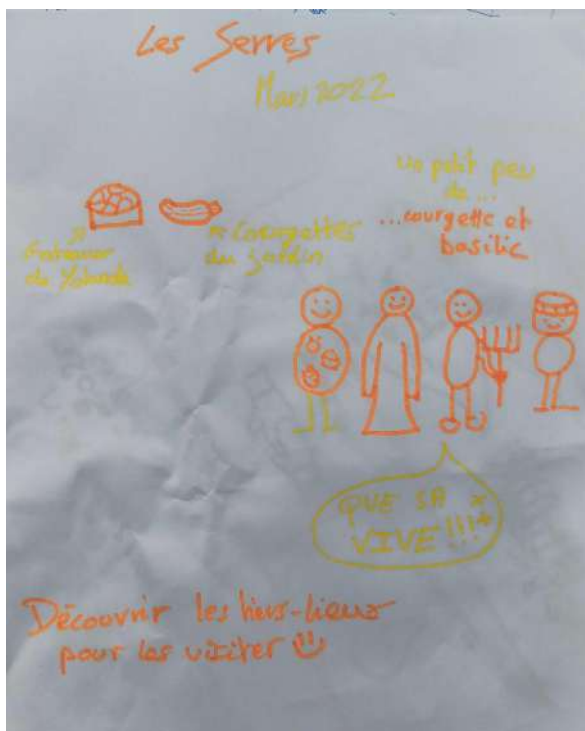
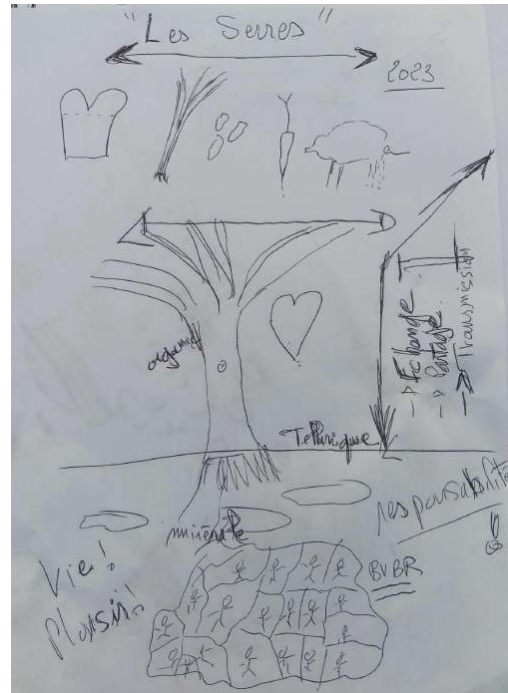
lien social
Rencontres
discussions
apprentissages
prises de conscience

Collectif
→ à ce jour 6 personnes
dont un homme
deux personnes en
charge de la comm
qu'on voit moins sur
et si pas en cuisine

Bonno ingats
recruter des bénévoles
pour ne pas épuiser
les bénévoles actuels
et pr dir le projet

Attentes du jour

- partage, discussions
- rencontre avec des pairs
- échanges entre pairs
- création d'un réseau
inter-lieux



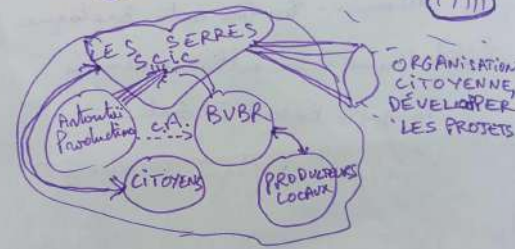
Caroline - Nord de Rennes



La terre nourrit les gens
Les gens cultivent la terre "Mouveau" des Sans Terre du Brésil

LES SERRES - Mai 2021

COURGETTES, GÂTEAUX
BOISSONS



RENCONTRER DE BELLES ÉNERGIES,
DE BELLES INITIATIVES
S'INSPIRER!

COMMON COLLECTIF
2024

CHOCOLAT



PROBABLE

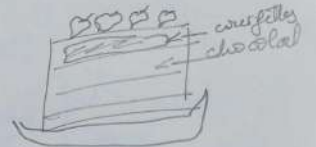
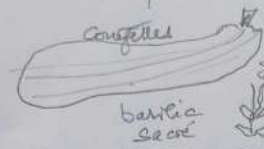
- BUBB
- Expérience
- Apprentissage
- Prig in standard
- 2. it. the objectives
- Don't Bank
- Engagement
- Focus common

COMMONS

Bien Vivre EN BRETAGNE ROMANTIQUE

ce que l'on produit le plus

ce qu'on mange le plus



rencontres / Lien social
Partage d'expériences



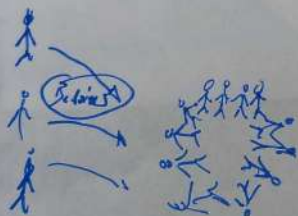
ce qu'il hurle!

besoin de reconnaissance
donc soutien
des élus du territoire

△ Attente appuyée / lui -

↳ Message aux élus du territoire
Reconnaitre l'intérêt
des tiers-lieux

Des Scores 05/2023



ADVENURES

Transdisciplinaire
la de connaître

Avenir Implicite

ce que l'on produit (€) 2023
ce qu'on mange
Cohérence avec Soi



ce qui fait notre collectif.

Le Réseau T-L & Alternatives

Qu'est-ce que le collectif? - Les démarches alternatives et Eto plasant l'humain & Ecologie au coeur de leur démarche

L'Humain et le besoin de Préservation de son environnement et de ses pairs.

Une attente - Soutien des institutions et besoin d'acclimatation des élus et Eto pour être partie prenante à la trajectoire des individus & de leurs fonctionnements de leur activité en respect avec de l'Environnement

En commun

- Nou
- L'activité
- Ce qui m'a marqué 20 ans 70 du âge

eksandra

BASCULE ARGOAT

4/12/2019

Ce qu'on mange le plus

- LES COURGETTES



Ce qu'on produit
Pour nous et nos visiteurs/rauses:

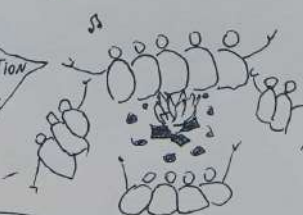
- ENCORE les courgettes ♥ - Et les courges
- Les patates, - Les herbes aromatiques
- Du miel
- Des noix

Pour l'extérieur

- Des formations
- Du fun...
- De la coopération



ON VEUT UNE RÉVOLUTION !!!
Nourricière,
Politique,
de coopération

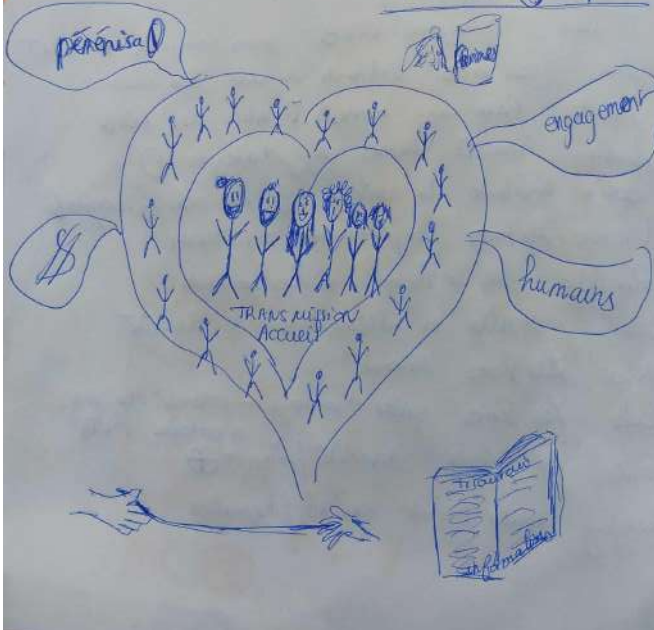


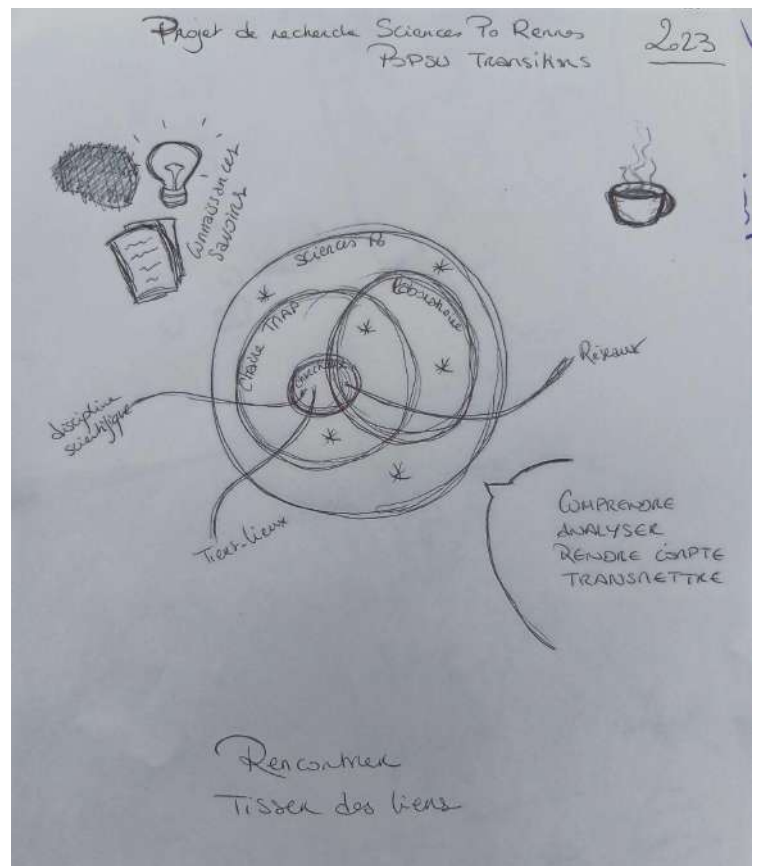
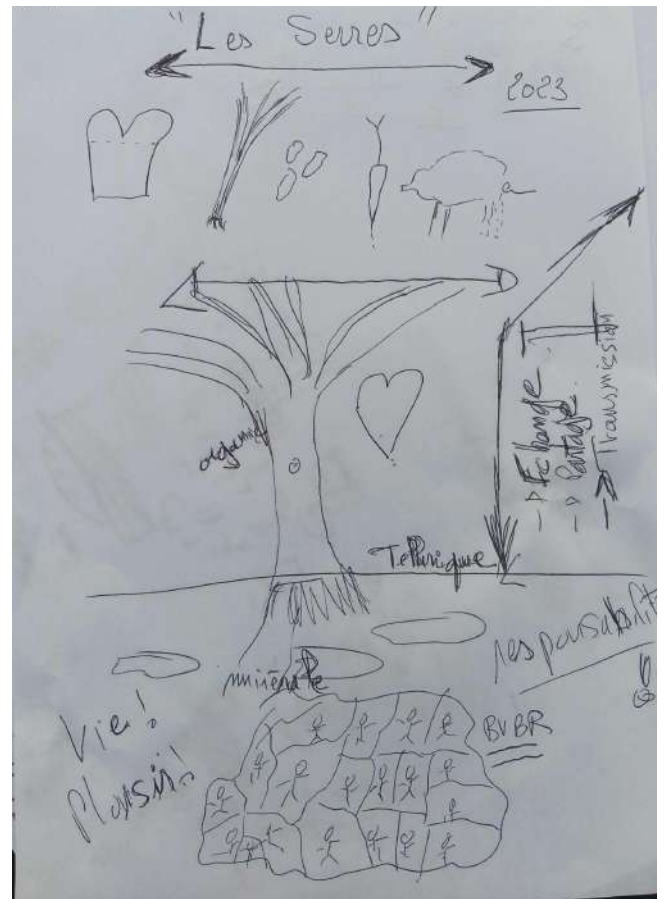
ON VEUT PLUS de BASCULES

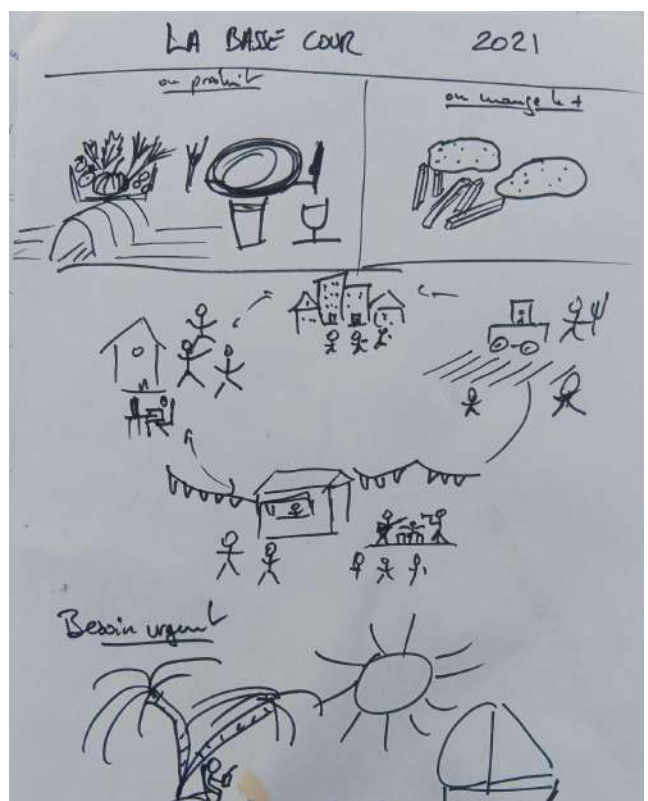
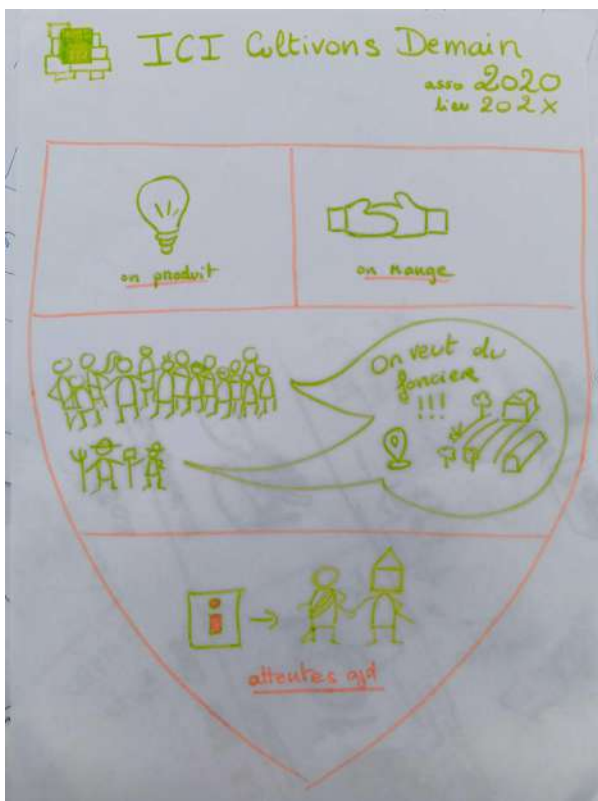
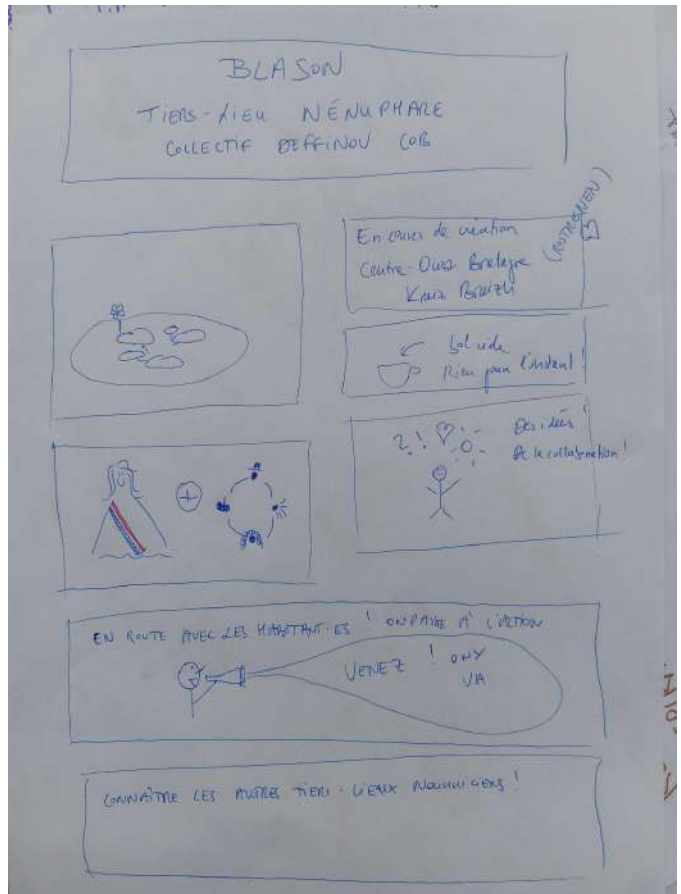
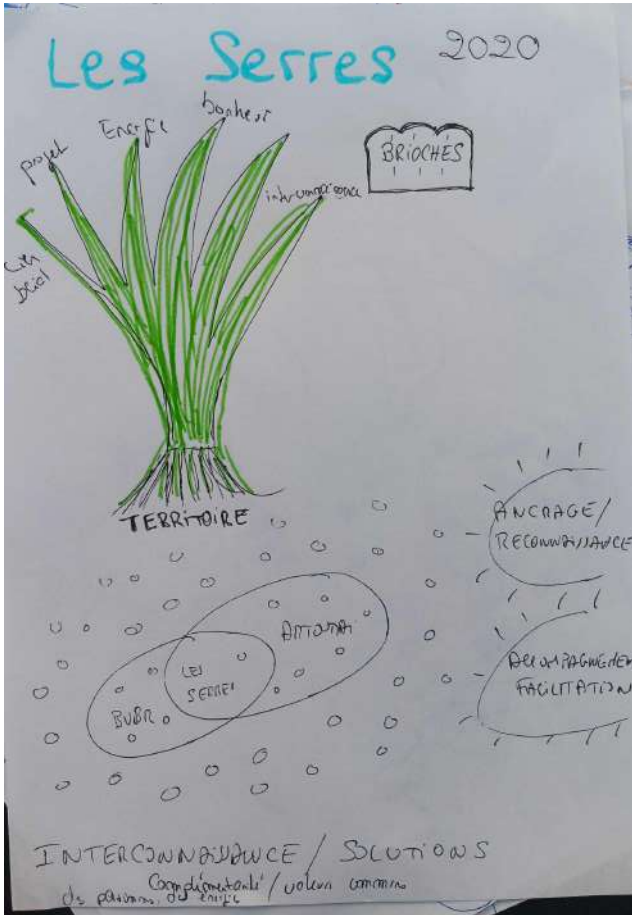
(toitale démocratique, ... et de lieux de bascule aussi ♥)

Intention : apprendre davantage sur les autres tiers-lieux, m'inspirer des dynamiques nourricières.

Le Bois du Barde Juillet 2011









Retours en grand groupe et attentes de la journée

- . ICI Cultivons Demain : nous on cherche, et certains ici trouvent, donc on a envie d'échanger !
- . Les Serres : on a un enjeu commun de trouver des bénévoles sur la durée, la notion de transmission est importante.
- . Bois du Barde : la notion d'engagement ressort dans nos échanges.
- . Projet Bruz: besoin d'interconnaissances, avec d'autres projets sur le territoire.
- . Les Serres : besoin d'interconnaissance.
- . Avenir Implicite : besoin de soutien et d'acculturation des élus.
- . Les Serres : besoin d' acculturation des élus.
- . Mili'Tambouille : on est confronté aux mêmes enjeux, faire comprendre ce qu'est un TL, c'est intéressant.
- . Nénuphar : les courgettes et le dessin rapproche !
- . Les Serres : enjeu commun des liens habitants/ruralité/agriculture.
- . Basse Cour : chercher à inventer ensemble des solutions pour les usagers d'un lieu.
- . Sciences po : on ressent la force d'un engagement citoyen.
- . Citoyenne : travail de base d'un futur pouvoir social, on agite ici.
- . Les Serres : il y a une complémentarité, divers projets qui se retrouvent malgré tout avec des valeurs communes fortes.
- . Bascule Argoat : rejoint l'enjeu des questions nourricières, le dessin rapproche aussi !
- . ICI Cultivons Demain : seulement 4 projets sur ma table et pourtant tous différents, même si on se retrouve autour des enjeux TL nourriciers.
- . Les Serres : diversité des TL présents alors qu'on va tous dans le même sens.
- . Les Serres : il y a un besoin d'ancrage sur nos milieux de vie, besoins de citoyenneté, à redéfinir ensemble.

- . Basse Cour : il y a une diversité des projets, un engagement très fort qui permet de pallier aux conditions difficiles.
- . Bascule Argoat : excité de voir d'autres projets et inspiration sur la journée !

valeurs communes chercher
échanger
diversité projets
enjeux communs
interconnaissance
ensemble définir trouver
courgettes solutions
dessiner

besoin crage TL engagement agiter inspiration soutien divers projets excité engagement fort conditions difficiles

Visite artistique du lieu

[Découvrez, l'article de Ouest France ici](#)



Échanges avec les producteurs locaux (coopération, convergence, concurrence...)

Cinq des quarante producteurs locaux qui approvisionnent le marché hebdomadaire étaient présents pour échanger avec les autres lieux bretons.

- ❖ [Découvrez le Portail des producteurs de BVBR](#)

[Marie, productrice de plantes médicinales](#)

- > a d'abord connu le projet d'autonomie alimentaire, l'envie de tisser du lien sur le territoire de l'association BVBR, bien en amont de la création du marché ambulant.
- > le lien avec les mangeur·eu·ses (et non consommateurs) me parlait déjà, donc ma contribution par la suite sur le marché ambulant était évidente, pour créer du lien sur le territoire entre ceux qui nous nourrissent et les habitants.
- > c'est la force de l'engagement, le soutien du réseau qui permet de faciliter les productions locales, sinon il existe trop de freins (déplacements, manque de produits, prix à adapter...)
- > ça fonctionne bien, beaucoup de démarches de producteurs ont créé des mini marchés par ailleurs. Les relations entre producteurs ont bien été créées.
- > on aimerait que BVBR porte pour nous cette défense politique, de productions de produits de qualité.
- > on atteint les limites du marché ambulant en termes de dynamique, de gouvernance, c'est ce qui est ingrat dans les dynamiques citoyennes aussi .
- > merci pour ces temps d'échanges très importants pour moi, qui me font prendre du recul mais aussi reprendre de l'énergie !

[Julien, producteur de plants](#)

- > j'étais en création d'entreprise, j'ai été accueilli par le marché ambulant de BVBR avec une interface très bien faite, puis petit à petit, je suis entré aussi dans la gouvernance du lieu, notamment dans la commission jardin.
- > ça nous a permis de nous connaître nous aussi entre producteurs.
- > ce côté famille nous manquait beaucoup, en milieu rural, les producteurs on a tendance à s'isoler...
- > le label bio nous coûte cher finalement, on marche un peu sur la tête. On est obligé de payer la certification chaque année, 2 audits par an, je ne me sens pas libre.
- > on n'a pas forcément envie de grossir mais d'être accessible, c'est la question du lien ou non aux habitants, plus que la question du bio ou pas bio
- > la question éthique se pose : les amaps avaient déjà commencé cette fonction

d'engagement mais c'est resté vide car peu d'échanges avec les habitants....

Irène, cuisinière/traiteuse

- > j'ai connu BVBR par l'intermédiaire d'un ami
- > ça permet de se connaître entre nourrisseurs, de mettre un visage sur un nom, d'échanger, de créer une petite famille.
- > a permis de créer beaucoup de débouchés, au départ.
- > le côté réseau aide entre traiteurs aussi, pour le bouche à oreille.
- > mais depuis le dernier déconfinement, on observe un vrai ralentissement, un désengagement des clients.
- > depuis deux ans, je ne vois pas forcément de liens entre les divers marchés que je fais, le partage de nos expériences dans les divers réseaux c'est important aussi, on doit porter cette initiative pour l'a développer, l'essaimer, ça fait partie d'une philosophie.

Didier, producteur de fruits, transformation en confiture

- > j'ai proposé ma participation au marché ambulant dès que j'en ai entendu parler.
- > ça nous a permis de participer au collectif, de se revoir, c'est important.
- > depuis l'inflation, la chute des ventes en bio c'est global, on se demande même si on doit continuer à mettre le label bio sur nos produits... J'ai dû augmenter mes prix (rien que les pots ont pris beaucoup...).

Pascaline, productrice d'essuie-tout, éponge lavable...

- > je suis arrivée d'abord en tant que cliente, puis j'ai proposé timidement mes productions et j'ai fini par intégrer le conseil d'administration et la commission alimentation !
- > on voit passer les producteurs, ça change, on échange ! Avant on ne se connaissait pas, l'asso c'est un lien de proximité qu'on ressent aussi en tant qu'habitant·e.
- > on va toujours voir, rencontrer les producteurs qui veulent participer. Tout est possible, mais il faut se rencontrer avant.
- > l'outil de présentation de BVBR, on ne le met pas assez en avant, on y est présentés !
- > quand il y a des demandes de producteurs, on regarde aussi si ça coïncide avec les producteurs déjà présents sur le marché, si l'équilibre des relations entre les producteurs est bon, de ce côté, c'est très différent entre le début du marché ambulant et maintenant.

Corto, président de BVBR

- > c'est difficile de trouver un terme générique, regroupant les producteurs, artisans, transformateurs...
- > dès le début on ne s'est pas donné le droit de dire ce qui est bon ou non, le portail était totalement ouvert . Le marché ambulant actuel c'est l'aboutissement d'une longue maturation, de temps en temps nous aussi on va vers les producteurs pour

assurer une diversité des paniers, des propositions.

> tous les premiers producteurs ont fait une sorte de promesse philosophique, c'est ce qui a permis d'agrandir le marché ambulant. La dynamique citoyenne a bien pris, le grand absent reste le consommateur.

> à BVBR on subit aussi la baisse de la consommation locale, de l'engagement...

> il y a des magasins, des circuits courts qui ferment actuellement, et le discours actuel comme quoi on serait concurrent est désagréable, faut garder en tête de faire ensemble, de ne pas se mettre en concurrence avec des circuits professionnels, ou alors ça veut dire que notre dynamique citoyenne est solide et solidaire et robuste, mais pas une concurrence...

> on ressent aussi que travailler avec les collectivités ça sert énormément, c'est une puissance folle, c'est ce qu'on doit développer.

Anne Laure, participante, Nénuphar

> il faut prendre le temps d'échanger avec les acteurs publics. Il y a un besoin de formation et d'interconnaissance des deux côtés car les fonctionnements et temporalités sont vraiment différents.

Repas !





Table ronde

Comment les collectivités peuvent soutenir, favoriser les projets citoyens TL nourriciers ?

Etaients présents :

- > Sébastien Delabroise, maire de Lanrigan et vice-président de la Bretagne romantique, délégué à l'environnement et aux transitions,
- > Patrice Gauthier, maire d'Évran et vice-président de Dinan agglomération, délégué à l'agriculture et à la mer,
- > Mikael Laurent, codirecteur et chargé de développement Bruded



[Découvrez Bruded ici](#)
[Présentation des relations Bretagne Tiers-Lieux - Bruded](#)

Document Bruded : [24 retours d'expériences pour animer des démarches participatives et soutenir des projets citoyens.](#)

Introduction par Mikael Laurent

- > Enjeu d'interconnaissance, de se mettre autour de la table. Qu'élus et porteurs de projets de tiers-lieux se rencontrent et échangent sur leurs objectifs respectifs.
- > Constat qu'en tant qu' élu, on a beau avoir toute la bonne volonté du monde, on a aussi des freins, qui peuvent être techniques, réglementaires, financiers mais également politiques, on peut se laisser arrêter par des dynamiques contraires...
- > Bruded vise justement à soutenir des élus engagés en faveur des actions environnementales et sociales, en mettant en lien des élus qui ont fait avec des élus qui veulent faire, essentiellement sur des petites et moyennes communes.
- > BRUDED a notamment capitalisé des retours d'expériences sur la manière dont les collectivités peuvent se positionner pour soutenir des projets citoyens.
- > cf Document Bruded (p.40 à 46) : [24 retours d'expériences pour animer des démarches participatives et soutenir des projets citoyens.](#)

Retour Patrice Gauthier

- > En tant que municipalité d'Evran, nous avons aidé à l'installation d'un lieu de formation à la permaculture/forum de bien être en mettant en lien un vendeur d'un bien agricole (grâce à la veille foncière effectuée par la commune) avec l'association porteuse du projet.
- > L'association portait divers projets d'activités : permaculture, habitat réversible, camping permanent/permanent, ateliers sur le bien-être, rénovation corps de ferme pour gîtes.. mais tout ceci en zone agricole.
- > On a donc mis en place un [STECAL](#) (secteur de taille et d'activités limitées en zones agricoles) pour permettre l'installation de cette activité, qui en principe n'est pas autorisé en zone agricole par le PLUi.
- > D'un point de vue général, le maire est libre de suivre ou non l'avis défavorable du service d'instruction du droits des sols (qui est de plus en plus porté par les intercommunalités).
- > Néanmoins, si un maire décide d'autoriser un projet après un avis défavorable du droits des sols, le service du contrôle de la légalité de la Préfecture peut annuler la décision du maire.
- > De mon côté, cela a pu m'arriver quelques fois de ne pas suivre l'avis du droits des sols : dans ce cas, j'appelle le sous-préfet pour lui expliquer ma position.
- > La position du maire n'est pas évidente et j'ai parfois face à mois des avis divergents. Il m'est arrivé d'avoir un maraîcher m'indiquant devoir impérativement vivre sur la ferme et de l'autre côté un maraîcher m'indiquant que ce n'est pas nécessaire ; en principe, le droit à construire une habitation sur une exploitation n'est possible que pour une ferme animale.
- > Aujourd'hui l'Etat est plus frileux sur le STECAL pour les autorisations en terres agricoles, notamment avec la [loi 0 artificialisation nette](#).

Retour Sébastien Delabroise

- > En tant que vice-président à l'agriculture à Dinard Agglo, on est en lien avec l'association Hameaux légers qui porte un projet de lotissement réversible ainsi que le projet de l'Éprouvette (bar-épicerie..) et d'Écocentre...à Saint-André des Eaux.
- > Sur ce projet spécifique de lotissement pour l'habitat réversible, il y a juste un permis d'aménager mais sans permis de construire pour chaque habitation à déposer, officiellement c'est entre le camping et le lotissement.
- > Le lotissement d'habitat réversible est situé en zone U, constructible.
- > Le terrain va rester propriété communale ; il est mis à disposition via un bail emphytéotique.
- > Il a bénéficié d'un droit à l'expérimentation sur l'assainissement par Dinan agglo, compte-tenu que l'ensemble des habitations sont en toilettes sèches et avec un petit système de phytoépuration pour les eaux grises.

- > Du point de vue de l' élu, on se doit de respecter un principe d'équité et donc si on autorise un projet ayant certaines caractéristiques et sous certaines conditions, on se doit de pouvoir le faire pour tous les autres projets.
- > Parfois on peut jouer avec les permis de construire : s'il y a des animaux, il y a possibilité de construire, ça peut fonctionner pour un tiers-lieu qui aurait un statut agricole. Mais il faut aussi faire attention si des personnes viennent en disant qu'ils vont mettre deux chèvres et par le même coup avoir une maison pas chère en campagne...
- > Sur l'urbanisme, on n'a pas tous la même temporalité, tout dépend aussi des choix politiques fait dans les intercommunalités (dans le PLUi), et on n'a pas toujours toutes les armes en mains.
- > Sur l'aspect citoyen, la transition énergétique est un sujet clivant, ça fonctionne, les citoyens sont là, force de proposition, mais il y a une frustration car il n'y a pas le juste retour de leur proposition derrière : comment créer une continuité dans l'action citoyenne ?
- > Il y a la question des élus qui sont engagés, qui ont envie de faire...
Le choix se fait projet par projet, qui vont vers les transitions, autant travailler en collaboration avec les associations qui dynamisent le territoire, qui vont vers ces transitions.
- > On ne doit pas opposer agriculture et environnement, ça va de pair, c'est transversal, donc il faut travailler ensemble, faire des partenariats avec les institutions mais aussi avec les associations.

Echanges avec les participant·e·s

> *Si on veut construire une salle de formation sur un terrain agricole, c'est possible de demandeur un STECAL ? (on ne parle pas de financement, on veut juste être accompagné mais on sent que c'est complexe au niveau du PTCE...).*

: Si l'activité agricole est principale, la salle peut être vu comme un complément d'activité, cela semble donc possible.

: Si l'activité n'est pas agricole, cela peut être plus compliqué. Il faut voir si la commune est encadrée par un PLU (voire une carte communale) ou un PLUi et si le projet tel que défini peut correspondre aux règles de STECAL qui ont dû être définies.

> *On sent que les élus ont une pression qui vient du haut, mais nous on voit la pression qui vient du bas avec des situations de grandes précarité.*

> Comment traiter en urbanisme des projets de TL multi-acteurs, multi-activités ?

> Qu'est ce qui inquiète les élus ? Le fait que les TL/que la société civile, prennent un peu trop de place sur des activités publiques ?

: Oui on peut avoir des élus d'un autre temps, habitués à tout porter, à tout piloter et donc, avoir peur du changement.

: Le risque c'est que la démocratie s'épuise, que les citoyens ne votent plus, que les votes soient plus radicaux.

: Il y a toujours quelques élus qui suivent les lobbys agricoles depuis des années, qui sont sous pression aussi.

: Il peut y avoir une défiance aussi d'avoir des habitats légers qui s'installent sur des terres agricoles, il y a clairement des élus apeurés par de l'herbe non coupée, donc les relations avec les élus municipaux jouent énormément.

: On entend souvent les termes néo-ruraux, écolo-bobos, certes, mais en attendant ça dynamise le territoire...

: Il faut avancer à petits pas, ne pas aller trop vite aussi, avancer ensemble ça prend du temps, communiquer et trouver un rythme.

> Est ce que les élus sont formés aussi à des questions de transitions : permaculture, biodiversité ?

: Il y a des formations volontaires, comme l'ARIC, il faut que l'élu veuille le faire + BRUDED, un lieu d'échanges entre élus (avec des fiches en lignes aussi...).

: La formation dépend aussi du temps que peut consacrer l'élu à cela (sachant que nombre d'entre eux sont en activité). Un élu impliqué peut facilement passer 50/h semaine sur son mandat, a fortiori pour des petites et moyennes communes où il y a très peu ou pas de techniciens pour les aider. Or son indemnisation s'avère faible et ne permet pas de compenser un travail salarié.

: Il faut aussi avoir en tête que sur les 1300 communes bretonnes, il y en a au moins la moitié qui n'avait qu'un seul candidat, si on ajoute à la fonction des formations obligatoires, clairement, il n'y aura plus de candidats aux municipales.

: Par contre il faut faire attention à bien envoyer les agents de la collectivité en formation. Ce sont les agents aussi qui travaillent derrière, qui doivent monter en compétences, faire les diagnostics, il faut reconnaître leur travail.

> Comment impliquer des élus dans une démarche participative et citoyenne ? Et à l'inverse, comment les élus peuvent consulter les citoyens ? A quelle porte toquer ? Comment s'adresser aux élus ?

: Ça va dépendre de chaque commune. Le plus simple, c'est de faire un courrier/mail adressé au maire, ça lui parviendra à un moment. Bien préciser le sujet, l'écrit c'est efficace pour avoir une trace et permettre d'organiser un rendez-vous avec d'autres parties prenantes plus facilement.

- : L'écrit permet de transmettre plus facilement au sein d'une équipe municipale.
- : Faire attention à être bien soutenu par les conseils communautaires aussi.
- : Parfois s'adresser aux élus avant les techniciens, ça aide. Comme ça, le technicien sait que l'élus est ok et déjà au courant.

> Comment aborder un élu de mauvaise foi, aller vers son écoute ?

- : L'écrit encore une fois est important.
- : Si le sujet n'est pas qu'une compétence de la commune, ne pas hésiter à mettre la comcom ou le département en copie s'il est concerné.
- : C'est vrai d'un TL à un élu mais aussi d'un élu à un autre élu, il peut y avoir des tensions. Si c'est un blocage d'idéologie, il faut mettre des personnes en copie ou des documents qui appuient vos propos (schémas, plan stratégique de la collectivité, feuille de route, article de presse, commission référentes...).
- : Attention, il faut toujours faire de la communication non violente, sinon contacter le défenseur des droits.
- : L'avantage (et désavantage) d'un tiers-lieu c'est son côté hybride, ça permet d'aller vers diverses commissions, élus, un autre VP...

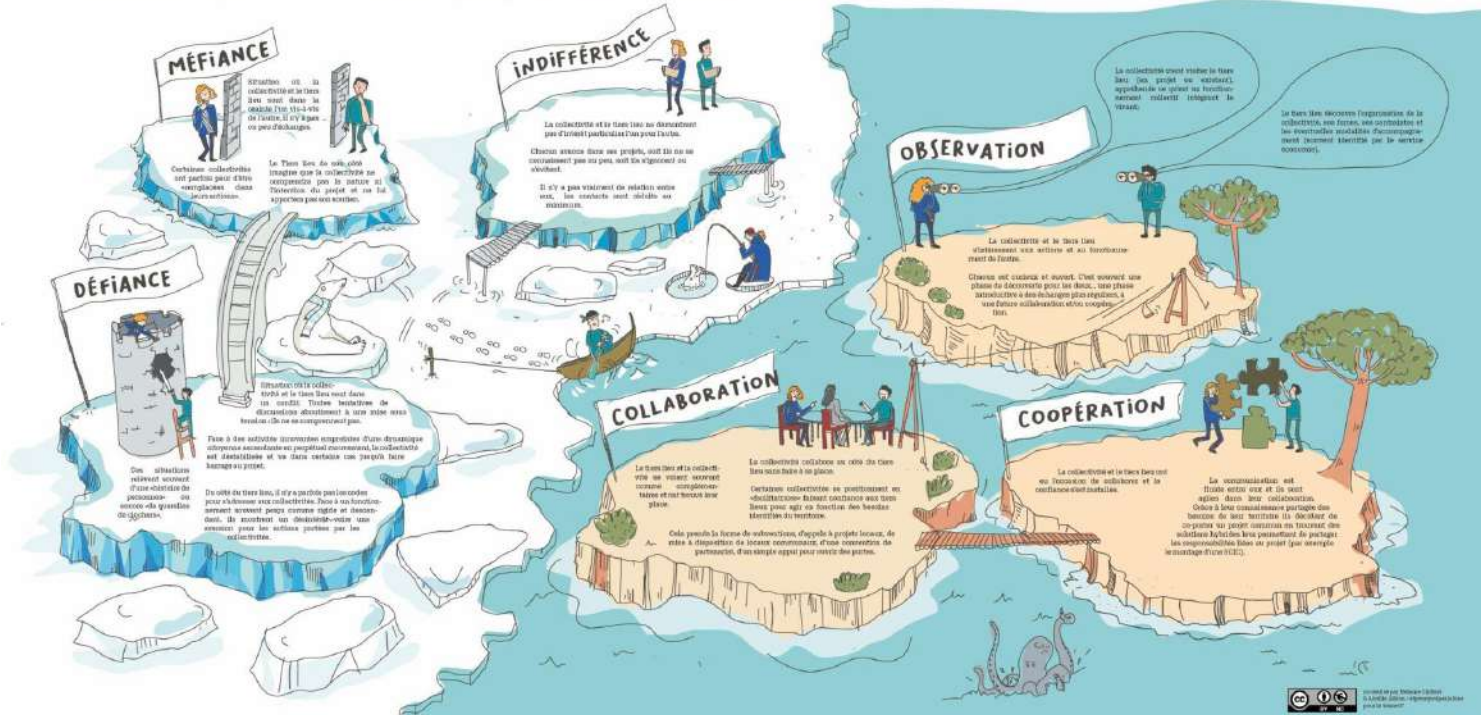
> Les TL nouriciers ça reste quelque chose de nouveau, l'Etat les soutient d'un côté mais met des contraintes aussi, donc comment encourager l'accueil d'un TL ?

- : Les tiers-lieux ont plein de portes d'entrées, car hybrides, donc c'est compliqué pour un élu de comprendre exactement ce qu'il s'y fait...
- : La première chose à faire, c'est d'inviter les élus sur le lieu, aux évènements, notamment l'AG avec le rapport d'activités.
- : Certains agriculteurs conventionnels ne changeront pas, mais certains sont ok pour dire qu'il faut changer, ils ne vont pas empêcher que ça change...
- : Les relations avec BTL, avec des rencontres comme aujourd'hui ça aide, à acculturer dans les deux sens aussi.

> Les relations sont-elles plus simples dans une petite commune ?

- : Les liens entre élus et citoyens dans une métropole, c'est parfois plus difficiles que dans une petite commune où la proximité est là oui, mais à l'inverse dans une petite commune la diversité des points de vue peut être moindre aussi.

ARCHIPEL ILLUSTRÉ DES RELATIONS COLLECTIVITÉS & TIERS LIEUX



Conclusion

- Il y a différentes manières de soutenir des projets : morales, politiques, financières...
- Ce qui fait qu'une collectivité territoriale peut soutenir un projet, c'est le statut de la structure porteuse (plus facile pour une association par exemple), son rayonnement territorial, quand il y a un lien de confiance, des partenariats, les objectifs portés sont d'intérêt général (environnement, santé, lien producteur/consommateur,...), la nécessité économique d'un projet (par ex : 'habiter sur place....), etc.
- Trois grands enjeux : transversalité, vision d'avenir, diversité des compétences
 - 1/ Transversalité VS Silo : on peut avoir une vraie complexité à partager les objectifs portés par un TL en raison d'un manque de transversalité entre les services d'une même collectivité, entre la commune et l'EPCI, entre les partenaires
 - 2/ équité VS absence de vision : on a le sentiment qu'il peut y avoir des élus qui se cachent derrière la réglementation et des règles collectives sans vision

prospective et sans une réelle appréciation des enjeux et de l'urgence à faire
3/ Compétences VS légitimité démocratique : on peut avoir le sentiment que des collectivités n'ont pas forcément les compétences pour accompagner un projet (tant vu comme 'compétence réglementaire de la collectivité' que comme 'connaissances') alors qu'elles ont la légitimité démocratique pour soutenir ces projets.

- Besoin de continuer ces échanges TL/élus sur d'autres rencontres, besoin d'acculturation et de discussions dans les deux sens.

Ateliers

Statut agricole/foncier des lieux (lien avec la MSA, question de jurisprudence)

La problématique foncière des tiers-lieux était un sujet important de la journée. Location, statut foncier, destination foncière, compatibilité entre la vocation transversale des dynamiques impulsées et le statut juridique des structures et du foncier, sont des sujets qui questionnent.



La problématique foncière présente différentes réalités : pas de lieu, pas d'argent pour les travaux, un lieu mais pas de projet ,etc.
Mais dans nos ancrages on passe tous par un lieu.

Tour de table :

> Les Serres : on a la chance d'avoir un lieu acheté, mais il y a une complexité à mobiliser, ce qui nous aiderait à le développer comme on aimerait qu'il soit.

> La Basse cour : on a un bail précaire donc ce n'est pas sécurisant. On a une autorisation d'aménager le bâtiment intérieur, mais ce sont de gros investissements financiers et humains, donc l'enjeu d'un bail emphytéotique est fort, notamment au vu de sa condition (être constitué en Scic et étude architecturale sur la rénovation + avoir un plan de financement, estimé à 1 million 2...).

> Bascule Argoat : les bonnes sœurs attendent qu'on soit d'utilité publique pour nous donner le bâtiment, donc enjeu de ce côté.

> La Bigotière : le statut SCIC nous empêche d'avoir un statut agricole des terres, dont on est propriétaires, mais on ne peut pas faire de camping à la ferme tant qu'on n'est pas fermiers.

> Ici cultivons Demain : on travaille sur la sensibilisation paysanne, relations urbains/ruraux et on ne trouve toujours pas de lieu. Saint-Malo donne de faux espoirs, on aimerait un engagement politique et une mise à disposition ! Question de la légitimité à prendre des terres agricoles aussi, est ce que c'est légal ?

> Les Serres : on a le statut agricole, donc on va pouvoir faire autre chose que de l'agriculture aussi. Mais c'est lié au fait qu'il y ait une reconnaissance politique, même s'il vaut mieux l'avoir dès le début.

> Avenir Implicite : grande difficulté du foncier, on est clairement pas écouté tant qu'on n'a pas de lieu, c'est le serpent qui se mord la queue.

> Les Serres : depuis presque 1 an on a l'impression de faire du sur place dans la dynamique citoyenne. C'est le souci d'avoir le lieu mais de ne rien pouvoir en faire, faute d'argent pour ERP, travaux, animation... On est en zone agricole donc tant qu'on n'est pas agriculteurs, on ne peut pas faire autre chose.

Alors on expérimente pendant 2 ans : La scic va être reconnue dans son statut agricole par le service juridique de la MSA (comme les Cols Verts, Jardin des Mille pas...).

> Bascule Argoat : réflexion sur des achats communs, si on peut pas cultiver, qu'est ce qu'on peut faire d'autres ?

- ❖ Diverses destinations possibles selon les statuts agricoles, chacune avec un usage spécifique :

	GAEC	EARL	SCEA	SAS
Forme	Société civile	Société civile	Société civile	Société commerciale
Transformation / commercialisation	Oui si dans le prolongement de l'activité de production	Oui si dans le prolongement de l'activité de production	Oui si dans le prolongement de l'activité de production	Oui
Agrément	Oui	Non	Non	Non
Nombre d'associés	2-10	2-10	Min 2	Min 1
Qualité des associés	Associés exploitants : tous les membres ont l'obligation de participer effectivement au travail en commun	Associés non exploitants possibles avec au moins 1 associé exploitant et les associés exploitants doivent détenir à minima 50% du capital	Associés exploitants ou non	Associés exploitants ou non

- ❖ Et divers fonctionnement des SCIC aussi (SAS, SARL...), la question c'est le statut coopératif ou non.
- ❖ Pour les terres agricoles, il faut faire la [demande d'autorisation d'exploiter](#) à la MSA, mais aussi à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Quelques échanges pratico-pratique (exemples : gestion sanitaire, collecte de déchets organiques...)

> Piste des cercles restauratifs pour faciliter la réduction des problèmes de tensions lors de la vie collective, quand on arrive pas à se comprendre, que chacun puisse exprimer son point de vue.

> Mettre en place des processus au fur et à mesure de l'expérience pour que le projet reste au centre malgré les différents et les chemins divers individuels.

> Apprendre à savoir comment faire pour qu'un conflit amène à quelque chose de positif à la fin.

Poser les choses à l'écrit pour ne pas être trop "violent" à l'oral, pour revenir dans la discussion.

> Différentes techniques d'apprentissage pour accueillir, identifier et réguler les émotions.

Trouver les outils qui peuvent fonctionner pour chaque individu au cours de son parcours.

> Travailler sur la communication : créer des affiches pour plusieurs évènements.

Exemple : réunir toutes les dates du trimestre sur une seule affiche.

Tour de table - La suite du collectif

Régularité des rencontres

Plus de 10 personnes pour **1 rencontre par an** : permet de ne pas trop se surcharger, mais aussi d'avoir le temps de voir l'avancement des projets, des solutions tout en reprenant de l'énergie.

> Bien changer de lieu et de département à chaque rencontre.

Plus de 15 personnes volontaires pour continuer des **visites et échanges informels** et spontanés entre lieux et porteurs de projets tout au long de l'année.

Plus de 5 personnes proposent de faire **d'autres rencontres collectives dans l'année**.

Partage d'informations

> Possibilité de partager les actualités, évènements de chacun·e dans des outils communs (exemple newsletter et Slack de Bretagne Tiers-Lieux).

> Possibilité d'échanger de façon simple et rapide avec la boucle mail.

> Possibilité d'échanger avec d'autres lieux sur des questions transversales (finances, foncier, gouvernance, veille, etc) sur le [Slack de Bretagne Tiers-Lieux](#) (si lien obsolète, le demander à Olympia).

Sujets à traiter

> Question de la structuration interne des lieux : gouvernance, sociocratie...
: Découvrir le compte-rendu de la [journée Tiers-Lieux et Gouvernance ici](#)
: [Rapport France Active](#) sur les divers modèles économiques des TL

> Question du bien vivre ensemble : gestion de conflits, pressions, etc
: [Inscription ici à la formation gratuite](#) pour les adhérents de Bretagne Tiers-Lieux "Prévenir les risques psychosociaux", le 26 octobre à La Canopée

> Développer des relations entre TL et élus : formation sur l'agriculture, acculturation dans les deux sens...

Quelques souvenirs

